Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260127-2026_21-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 39
Votants : 33
Présents : 29
Absents représentés : 4

Date de la convocation : 19 janvier 2026
Date d'affichage : 19 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept janvier à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués, se sont réunis à la salle communale « rue du Soleil Levant » 35133 LE CHATELLIER, sous la présidence de Monsieur Christian HUBERT, Président.

Etaient présents : M. Hubert, M. Houdus, M. Janvier, M. Boulmer, M. Gaigne, M. Hervé, M. Helbert, Mme Eslhout, Mme Montembault, M. Eon,
M. Sourdin Pierre, M. Vallée, Mme Cellier-Chenoir, M. Retoré, Mme Perrin, Mme Chataignier, M. Dubreil-Jardin, Mme Prunier, M. Besnard, Mme Malle, M. Monthorin, M. Hamard, Mme Boulière, M. De Moncuit, M. Prioul, Mme Machard, M. Avril, Mme Blaise, M. Rapinel

Suppléant présent sans voix délibérante : M. Jobert,

Absents excusés avec pouvoirs : Mme Balusson donne pouvoir à Mme Chataignier, Mme Meignan donne pouvoir à M. Prioul, M. Rault représenté par Mme Elshout, Mme Lohier représentée par M. Boulmer,

Absents Excusés : M. Sourdin Jean Frédéric,

Absents : Mme Launay, Mme Jouaux, M. De Gouvion Saint Cyr, Mme Gobé, M. Germain,

M. Pierre SOURDIN est désigné secrétaire de séance

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_21_020_7.1 : Validation de la programmation 2025 du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale – Volet investissement

Monsieur Pascal HERVE, Vice-président en charge des politiques contractuelles rappelle que la Communauté de Communes a signé en 2023 avec le département, son Contrat Départemental de Solidarité Territorial (CDST).

Ce contrat, conclu pour la période 2023/2028 autour d'enjeux partagés comme le maillage des équipements publics, l'habitat, les transitions, la mobilité et l'économie sociale et solidaire, permet de soutenir les projets locaux qui portent ces mêmes ambitions.

Le Comité de Pilotage du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale (CDST) s'est réuni le 14 novembre 2025 afin de proposer la dernière programmation du contrat pour le financement des projets d'investissement 2025.

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260127-2026_21-DE

Pour rappel :

- Enveloppe initiale de 3 693 188 € (bonification comprise), dont 2 297 252 € programmés en 2023 et 2024 ;
- En 2025, le Conseil Départemental a dû prendre la décision de plafonner l'enveloppe des contrats à hauteur de 70 % soit 2 585 232 € pour le territoire de CMB
- Le reste à programmer s'établit à 342 985 € (enveloppe non programmée et reliquat non engagé)

Aussi, Monsieur Pascal HERVE, Vice-président en charge des contractualisations, présente la répartition des crédits 2025 validée en Comité de Pilotage du CDST :

CDST COUESNON MARCHES DE BRETAGNE - PROGRAMMATION 2025

MAITRE DOUVRAGE	INTITULE PROJET	COUT PREVISIONNEL	DEPENSES ELIGIBLES PREVISIONNELLES	MONTANT PROGRAMME	TAUX
SOLIHA BLI	Réhabilitation d'un ensemble immobilier au Rocher Breton à Maen-Roch pour la création de logements	596 954 €	427 617 €	42 985 €	10%
COMMUNE DE MAEN-ROCH	Création d'un terrain de football synthétique	1 110 507 €	945 685 €	140 000 €	15%
COUESNON MARCHES DE BRETAGNE	Réhabilitation et extension du complexe sportif de la Brionnière	2 266 661 €	2 266 661 €	150 000 €	7%
COMMUNE DE SAINT-MARC-LE-BLANC	Construction d'une MAM sur l'ilot des chèvres	626 000 €	626 000 €	Report vers le dispositif Ambitions Communes	-
COUESNON MARCHES DE BRETAGNE	Etude de développement touristique de la base de loisirs Récrénature en forêt de Villecartier	32 925 €	32 925 €	10 000 €	30%
TOTAL				**342 985 €**	

A l'issue de la validation de cette programmation dans les instances communautaires et départementales, les porteurs de projets devront déposer leurs dossiers au stade RAO avant le 15 octobre 2027

Monsieur Pascal HERVE, Vice-président en charge des politiques contractuelles propose :

- **De valider la programmation 2025 du volet investissement du Contrat Départemental de Solidarité Territoriale telle que présentée ci- dessus ;**

- **De notifier cette programmation à Monsieur le Président du Conseil Départemental d'Ille et Vilaine ;**

- **De donner tous les pouvoirs à Monsieur le Président dans l'exécution de la présente délibération et à signer tous les documents nécessaires.**

- **D'autoriser l'EPCI à déposer une demande de financement dans le cadre du CDST pour les opérations communautaires à savoir :**

    - **L'étude de développement touristique de la base de loisirs Récrénature en forêt de Villecartier**
    - **La rénovation / extension du Complexe sportif Intercommunal situé sur la Zone de la Brionnière**

Envoyé en préfecture le 29/01/2026
Reçu en préfecture le 29/01/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260127-2026_21-DE

Vu l'exposé de Monsieur Pascal HERVE, Vice-président en charge de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Contractualisations,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Communautaire, avec 32 voix pour et 1 abstention, valide la proposition de Monsieur Pascal HERVE, Vice-président en charge de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Contractualisations, telle que présentée ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
CHRISTIAN HUBERT